

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UN AN (5^{FR})

BUREAU RUE DE LA METUVE

L'ALLEMAGNE ET LES ILES CAROLINES.



La politique du grand Chancelier (Renouvelé de Cartouche)

ABONNEMENT :

Un an fr. 7 00
Francs par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

ANNONCES :

La ligne fr. » 50

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne » 1 00

Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

LA POLITIQUE DU CHANCELIER.

Et bien, parlons en ! Elle est propre ! Qui donc disait que Bismarck avait inventé une politique ? Mais elle est très vieille, cette politique ! et, bien avant le grand chancelier, Cartouche, Lacenaire et une foule d'autres, à qui les circonstances n'ont pas permis de devenir ministres, ont pratiqué cette politique qui consiste à dépouiller les gens, quand on peut les prendre en traître ou lorsqu'on se croit plus fort qu'eux.

Aujourd'hui, c'est l'Espagne qui est la victime de ce chancelier de grand chemin. Demain, ce sera peut-être à nous que ce sous-autocrate voudra faire apprécier les beautés de sa diplomatie.

Le système du chancelier est connu. Il consiste à introduire d'abord dans le pays, l'île, ou la ville que la Prusse envie, quelques négociants allemands qui, timidement, cauteusement, se glissent dans les affaires, se créent des relations et fondent des maisons de commerce. Une fois ces négociants bien établis, ils jettent le masque, parlent en maîtres et, si l'on fait mine de résister, l'Allemagne, immédiatement, sous prétexte que les intérêts Allemands doivent être protégés, envoie des navires et des soldats, et annexe tranquillement le pays, en massacrant quelques centaines d'habitants.

Cette comédie à dénouement tragique, Bismarck la jouait hier au Cameroun ; il la joue aujourd'hui à Zanzibar et aux îles Carolines ; demain il la jouera au Congo et peut-être même en Belgique, où les prétextes ne lui manqueront pas, la moitié du commerce anversois étant déjà aux mains des Allemands.

Reste à voir, maintenant, si l'excellent Bismarck ne trébuchera pas en route. On se souvient du grain de sable qui fit avorter les plans de Cromwell. Aujourd'hui, ce grain de sable pourrait bien être, pour Bismarck, cette affaire des Carolines, affaire peu importante par elle-même, si elle ne caractérisait trop nettement la politique du chancelier escarpe. Les peuples d'Europe s'aperçoivent enfin que la politique bismarckienne finira par les mettre tous sous la botte du soldat prussien. Tous commencent à comprendre que, l'union seule contre l'ennemi commun, peut les sauver.

Et le jour où cette union des peuples menacés sera réalisée, le despotisme militaire et bismarckien aura vécu.

CLAPETTE.

IDYLLE.

De son regard un soir une seule étincelle
L'avait pour bien des jours rendu triste et rêveur ;
Après un siècle en règle il obtint la faveur
D'un premier rendez-vous accordé par la belle !..

Et naïf comme on l'est quand on a dix-huit ans,
La tenant enlacée, avec de vrais accents,
L'insensé roucoulaït :

« Enfin moi insistence
» Est maitresse aujourd'hui de votre résistance ;
» Enfin vous êtes là ! Tout mon être charmé
» Se grise en aspirant votre souffle embaumé !
» Je vais donc en vos bras, ô mon enchanteresse,
» Connaitre la splendeur d'une amoureuse ivresse ! »
Puis le félin contact l'achevant tout à coup,
De la femme baisant aperçûment le cou :
« A moi — s'écria-t-il — cette taille adorable !
» A moi donc cette jambe au galbe irréprochable !
» A moi de ce beau sein l'éclatante blancheur !
» A moi de ces grands yeux la sublime langueur !
» A moi de ces cheveux la nuance dorée !
» A moi donc cette lèvre ! A moi mon adorée !
» A moi tous tes baisers ! Ah ! que je suis heureux !
» Je l'aime comme on aime un être généreux,
» Qui soulevait pour vous un coin du voile sombre
» Dérobant le bonheur qui, vous tirant de l'ombre,
» Vous fait voir brusquement le soleil, le plein jour,
» Qui vous fait vivre enfin vous enseignant l'amour !
» Je l'aime ! A toi mon âme ! à toi toute ma vie !
» Va, je deviendrais fou si tu m'étais ravie ! !
» Mais tu m'aimes aussi, toi dis ?.. Je voudrais bien
» Entendre de ta bouche un de ces mots, un rien,
» Qui de la passion sont la preuve brûlante :
» Je t'en prie à genoux, donne-moi, ma charmante,

« Cette preuve d'amour que j'attends, anxieux !
» Réponds-moi donc, amie, ouvre-moi les cieux. »

Alors avec l'accent qui décèle le vice,
La cocotte attirant vers elle le novice,
Répondit : « Tiens, chéri, j'exauce tes souhaits ;
« Une preuve voilà :

Tu ne paieras qu'après ! ! »

J. ROUSSEAU.

Problème conjugal ?

Le Mouvement géographique nous en a collé une à faire avorter une baleine empaillée.

Les négresses des régions équatoriales sont, nous informe ce journal, vêtues très sommairement et présentent aux baisers du soleil (je te laisse tout, petit polisson !) les parties hautes et basses, rentrantes et sortantes de leur sombre uniforme ; précaution d'ailleurs essentiellement hygiénique, par laquelle ces dames évitent les excès de transpiration et les frais de dessous de bras, tout en maintenant le dessous des bras au frais.

La conséquence de cette mesure de salubrité privée est de réduire à leur plus mince expression les dépenses de toilette. Pas possible de carotter le mari ; pas moyen de lui compter seulement vingt sous de calicot pour une calotte, ni même une paire de jarretières.

La mode est immuable et commune à toute la peuplade. C'est d'un pittoresque ! Jugez-en.

1^o Aux mollets, des manchons en fil de laiton, de 1/2 kilo chaque. Sans doute pour assurer la circulation de l'air autour des tibias. — Recommandé à la gendarmerie.

2^o A chaque cheville, un anneau en cuivre, également de 1/2 kilo.

3^o Au cou, un collier de cuivre, d'une moyenne de 27 kilos ; il pèse quelquefois 60 livres, quand le chef est riche. C'est peut-être un peu lourd pour celle qui ont déjà une garniture d'estomac encombrante ; et vous savez que cette nature d'encombrement, ou mieux cet encombrement de la nature, est à la mode dans ce pays-là.

Bref, le total de ces menus accessoires ne pèse que 29 kil. 200. Ce qu'elles doivent suer !
Ce que le tanguage de la marche doit produire d'écume mousseuse ! j'aime mieux m'en faire une idée de loin que d'y aller voir. N'insistons pas.

4^o Une ceinture large, comme un lacet de bottine, faite d'un tissu croisé de fibres de feuilles de bananier, à laquelle pend un tablier mignon, si mignon qu'il se déplace au moindre souffle et livre les flancs de la dame à toutes les indiscretions du vent.
C'est un lever de rideau perpétuel.
Veinards de moricards !
« Sous ce minuscule tablier, poursuit le narrateur, il y a une sonnette retenue par un cordon qui ceint la taille. »
Et il ajoute cette réflexion : « Grâce à cette sonnette, les sauvages du Congo résoudraient très simplement un problème conjugal assez scabreux. »

Avant d'entrer dans le fond de la question, nous pouvons émettre, sans témérité, cet avis que : hormi le flagrant délit, le problème conjugal est généralement insoluble.
Et d'abord, quel est ce problème ? Des quatre points cardinaux, j'entends l'écho m'en apporter la formule, que murmure le cœur des maris : Le suis-je ? Le suis-je pas ? Donnerais bien deux sous pour le savoir.

Et l'on conçoit cette préoccupation des nègres, surtout quand on songe que les appas de leurs épouses sont en évidence perpétuelle et conséquemment exposés aux morsures du serpent dont parle l'Écriture.
Le problème ainsi posé, je n'hésite pas à contester l'efficacité du truc usité au Congo. A moins, comme j'incline à le penser, que la description de l'appareil, masqué par le tablier, ne soit incomplète. Le journal a évidemment omis d'ajouter que la sonnette est électrique et que, comme tous les timbres électriques, elle carillonne dès qu'il y a contact. Sinon, pas pratique la sonnette à cordon ! Le premier coca venu, blanc ou noir, vous le dira.

Serrons la dialectique.
En admettant que toutes les négresses s'accrochent un grelot au nombril, la première condition pour que le mari entende le signal avertisseur, en cas de sinistre, c'est qu'il soit à proximité du lieu où s'accomplit l'immolation ; circonstance rarement réalisée par les conjurés. Si, par contre, il n'entend rien, les tintements de la sonnette, si réitérés et prolongés qu'ils soient, n'auront d'autre effet que d'exprimer au plafond l'ardeur obstinée de l'infidèle dans la perpétration du forfait.

Supposons la réalisation de cette hypothèse : le mari faisant chambre à part, et la femme pourvue de grelots, comme il a été dit, avec ou sans cordon. Il lui sera toujours loisible, quand elle voudra pêcher, d'ôter préalablement sa ceinture et sa sonnette.

Admettons, si l'on veut, que le mari s'assure chaque soir si la sonnette est bien à sa place, et si le battant est en bon état, le cuivre bien sonore, etc., à quoi reconnaîtra-t-il la nature précise des mouvements de son épouse, puisque le moindre déplacement du corps provoque le carillon ?

Madame est mal sur le flanc gauche et se met sur le flanc droit : ding ding, la sonnette ! Se lève-t-elle pour se muer la bouche ou regarder l'heure ? Ding, ding, ding ! Si le mari a entendu, il accourt l'œil en feu, le yatagan à la main, pour occire l'incongru qu'il présume dans les bras de sa moitié, et ne trouve que sa femme qui ronfle. Ce n'est pas elle, c'est le grelot qui l'a trompé.

Eh bien, non ! Il faut chercher un autre truc que ça. Et quand on l'aura trouvé, si l'on applique aux blanches le système adopté par les noires, quel carillon mes amis !

JEAN KIKINE.

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an au Frondeur recevront gratuitement le journal jusqu'au 1^{er} octobre.

Déplacements et villégiature.

M. Lequarré, à Saint-Bernard.
M. le docteur Olliveaux, d'Angleur, à la petite Rochette, rue de Sclessin, Liège.
M. le notaire Keppenne, à Chaudfontaine (Hôtel des Bains).
M. Z... conseiller à la cour d'appel, à la Neuville en Condroz.
M. Maas Goebel, aux îles Sandwicks.
La rédaction du Frondeur, par monts, par vaux et par vaches.

A coups de fronde.

Le tribunal correctionnel de Bruxelles vient de s'occuper du sieur Egide Govaerts, lequel avait suivi en sifflant la voiture cellulaire où se trouvaient, avec les gendarmes, les deux anarchistes arrêtés naguère à Bruxelles sous prévention de port de faux noms.

Ce pauvre diable a été condamné à deux mois et vingt-huit jours de prison.
Quant aux deux anarchistes, accusés uniquement de port de faux noms, on sait qu'ils ont passé quinze jours en prison.

On voit bien que ces gens là ne sont pas des conseillers à la cour d'appel.

On annonce la mort prochaine de l'Echo du Parlement et de l'Echo de Bruxelles, feuilles doctrinaires de la nuance du Journal gaga.

Le bon vieux moniteur du doctrinarisme n'aura pu assister sans en être mortellement frappé, à l'évolution révisionniste de ses patrons.

Après ça, il y a tant, en Belgique, d'anciennes feuilles progressistes qui ont passé au doctrinarisme, que le bon vieil écho peut mourir tranquille.

Il restera toujours assez de journaux en Belgique pour défendre les imbéciles et les exploités.

Il paraît que c'est M. Dreye qui fera, au Conseil communal de Liège, la proposition

d'émettre un vœu en faveur de la révision de la Constitution.

C'est M. Hanssens, nous semble-t-il, qui aurait dû prendre l'initiative de cette proposition. Mais voilà, M. Hanssens aura probablement tant hésité qu'un autre se sera vu forcé de prendre sa place.

M. Hanssens, personne n'en doute, est à cheval sur les principes, mais il est malheureusement fort mauvais cavalier.

Les journaux quotidiens nous apprennent qu'une association de propriétaires est en train de se former à Liège, dans le but de sauvegarder leurs intérêts à l'encontre des locataires insolvable et de ceux qui au lieu de jouir paisiblement des biens leur loués apportent le trouble et la discorde et occasionnent ainsi le départ des locataires tranquilles. (sic.)

Un bureau de renseignements serait établi dans chacun des quartiers de la ville, il y serait dressé une liste par ordre alphabétique, des mauvais locataires et, au moyen d'une faible cotisation, l'Association se chargerait des frais d'expulsion.

C'est charmant !
De la sorte, ces bons propriétaires vont s'entendre non-seulement pour expulser les locataires insolvable, mais aussi pour refuser un gîte à ceux qui « au lieu de jouir paisiblement des biens leur loués » se permettent de parler haut, de rire aux éclats et parfois même de jouer du piano.

Que deviendront, si la société réussit, les malheureux citoyens, qui, quoique n'étant pas propriétaires, se permettent de faire du bruit dans leur domicile. Expulsés de leurs anciens logis, refusés par tous les propriétaires coalisés, les malheureux n'auront plus que la ressource de camper en plein air, comme des Zingaris.

En attendant, nous engageons, nous, les locataires à créer à leur tour une ligue dont tous les membres s'engageront à ne louer, ni une maison, ni un appartement, ni une chambre à tout propriétaire convaincu :

1^o De faire partie de l'Association des propriétaires ;
2^o D'être abonné au Journal de Liège ;
3^o De faire partie d'un cercle catholique.
Comme ça, du moins, on pourra compter sur des propriétaires un peu convenables.

La Gazette, de Bruxelles, nous apprend que, pendant l'année dernière, le personnel du conservatoire de Bruxelles a consommé pour six mille francs d'eau.

Que d'eau ! que d'eau ! aurait dit MacMahon.

En tous cas, nous pouvons, sous ce rapport, être fier des professeurs du conservatoire de Liège.

Ce n'est pas à eux que l'on peut reprocher d'aimer l'eau à ce point là !

EN WAGON.

Un étrange concours. — Les pédicures d'Austin (Texas) ont eu l'ingénieuse idée d'organiser dans leur ville un grand concours international de pieds.
Le prix d'honneur consistait en une magnifique paire de bottes et en un diplôme.
Le triomphateur de ce concours est un Européen ; ce sont les pieds de sir Arthur Loveling, un Anglais bien connu à Liverpool qui ont obtenu tous les suffrages pour le prix d'honneur. Ces pieds glorieux mesurent, d'après le rapport du comité, un pied et quatre pouces de long sur cinq pouces de large, soit environ quarante-quatre centimètres sur quatorze.

Notre éminent concitoyen M. Maxime de S. qui prenait part au concours a obtenu une mention honorable.

La même corporation se propose, pour compléter ce concours de grands pieds, d'organiser prochainement un concours de plats pieds.

Si les rédacteurs des feuilles cléricales et doctrinaires belges, et certains jeunes avocats franklineux prennent part à ce concours, ils peuvent être certains d'y obtenir de flatteuses distinctions.

Une vieille pimbeche, ayant au bras un panier dans lequel elle dissimulait un saleté roquet hargneux, pénétra dans un compartiment de 2^e classe où se trouvait installé déjà un gros Anglais bedonnant.
Le train se met en marche et la vieille donne la liberté à son roquet qui, Anglophobe probablement se met en devoir de

EN WAGON

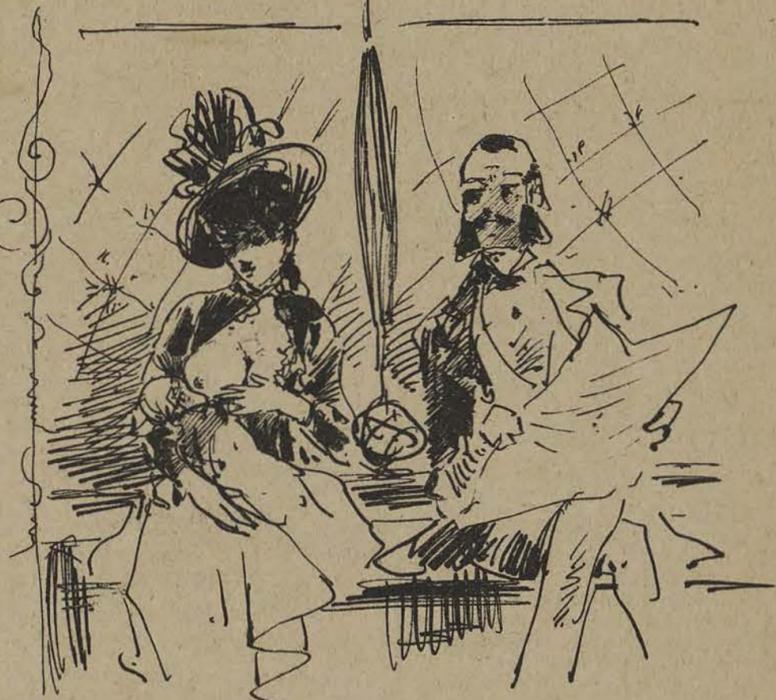


Ce qui décide ce monsieur
à choisir ce
Compartiment

Ce qui décide cette dame
etc.



L'amour



Il y en a qui disent d'avoir été
frid et qui assurent que le bébé était
en carton.

